

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

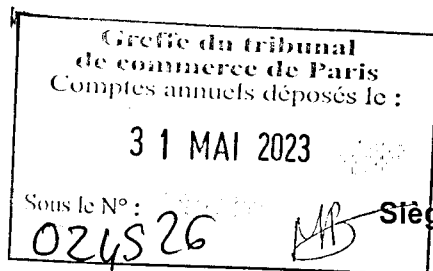
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 16064 Numéro SIREN : 420 375 610 Nom ou dénomination : CREATIS GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2023 sous le numéro de dépôt 24526



CREATIS GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 825 900 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS
420 375 610 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MARS 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 403 402,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 403 402,83 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 941,11 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 404 343,94 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 404 343,94 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 MARS 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
François JEGARD
Société JEGARD CREATIS

Comptes annuels

2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

SAS CREATIS GROUPE

71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40

APE : 6920Z Siret : 42037561000011

www.creatisgroupe.com

CreatisPC@creatisgroupe.com



71 avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Courriel. CreatisPC@creatisgroupe.com

Web. www.creatisgroupe.com

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Signature

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	26 951	21 520	5 432	6 200
Autres immobilisations incorporelles	32 932	32 932		465
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	452 565	416 422	36 143	63 422
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 323 300		7 323 300	7 323 330
Autres immobilisations financières	71 406	9 744	61 663	61 663
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 907 155	480 617	7 426 538	7 455 079
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	165 111	7 824	157 287	204 088
Fournisseurs débiteurs	26 013		26 013	54 864
Personnel	1 683		1 683	370
Etat, Impôts sur les bénéfices	144 844		144 844	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 042		11 042	15 454
Autres créances	54 222		54 222	154 312
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	13		13	
Charges constatées d'avance	14 239		14 239	26 017
TOTAL ACTIF CIRCULANT	417 217	7 824	409 393	455 155
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 324 372	488 441	7 835 931	7 910 234

Bilan

	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	1 073 000	767 000
Report à nouveau	941	704
Résultat de l'exercice	403 403	306 237
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 740 624	5 337 221
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	385 925	748 956
Découverts et concours bancaires	1 128 528	1 017 078
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 514 452	1 766 034
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	243 961	146 660
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 996	218 688
Personnel	25 125	20 287
Organismes sociaux	33 547	53 487
Etat, Impôts sur les bénéfices		219 789
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	40 605	70 061
Autres dettes fiscales et sociales	1 964	14 003
Dettes fiscales et sociales	101 242	377 628
Autres dettes	416	16 765
TOTAL DETTES	2 095 307	2 573 013
TOTAL PASSIF	7 835 931	7 910 234

Compte de Résultat

	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 236 649	2 799 240	-562 590	-20,10
Autres produits	2 705	19 624	-16 919	-86,22
Total	2 239 354	2 818 864	-579 510	-20,56
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	470	816	-347	-42,46
Autres achats & charges externes	1 688 243	1 774 998	-86 754	-4,89
Total	1 688 713	1 775 814	-87 101	-4,90
MARGE SUR M/SES & MAT	550 641	1 043 050	-492 409	-47,21
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	11 190	76 575	-65 385	-85,39
Salaires et Traitements	314 032	311 271	2 761	0,89
Charges sociales	155 290	146 966	8 324	5,66
Amortissements et provisions	32 225	74 888	-42 663	-56,97
Autres charges	10	6	5	80,93
Total	512 747	609 705	-96 958	-15,90
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 894	433 344	-395 450	-91,26
Produits financiers	419 102	54 739	364 363	665,63
Charges financières	58 046	57 146	901	1,58
Résultat financier	361 056	-2 407	363 462	NS
Opérations en commun		-18 363	18 363	-100,00
RESULTAT COURANT	398 950	412 575	-13 625	-3,30
Produits exceptionnels	1 012	710	302	42,55
Charges exceptionnelles	469	214	255	119,31
Résultat exceptionnel	543	496	47	9,44
Impôts sur les bénéfices	-3 910	106 834	-110 744	-103,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	403 403	306 237	97 166	31,73

Comptes annuels

2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe



Annexe

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 835 930,72
Chiffre d'affaires	2 236 649,39
Résultat net comptable (Bénéfice)	403 402,83

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 7 835 931 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 403 403 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Su l'exercice 2021-2022 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES



**Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	312 709		252 826	59 884
Immobilisations incorporelles	312 709		252 826	59 884
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	228 555			228 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 455	229	15 673	224 010
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	468 009	229	15 673	452 565
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 323 330		29	7 323 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	71 406			71 406
Immobilisations financières	7 394 736		29	7 394 707
ACTIF IMMOBILISE	8 175 455	229	268 529	7 907 155



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		229		229
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		229		229
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	252 826	15 673	29	268 529
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	252 826	15 673	29	268 529

 Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100	139 825	99,98	25 868
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	50 486	99,51	187
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	146 428	99,92	81 435
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	450 120	242 450	99,76	168 305
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000	5 254	98,00	4 180
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	306 045	1 233	252 826	54 452
Immobilisations incorporelles	306 045	1 233	252 826	54 452
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	175 826	22 209		198 035
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	228 761	5 299	15 673	218 387
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	404 587	27 508	15 673	416 422
ACTIF IMMOBILISE	710 632	28 741	268 499	470 873

**Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 488 560 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	71 406		71 406
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	165 111	156 192	8 919
Autres	237 804	237 804	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 239	14 239	
Total	488 560	408 235	80 325
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	4 206
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	21 677
Charges sociales - produits à recev	1 163
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	3 807
Total	30 853



 Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 095 307 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 128 528	1 128 528		
- à plus de 1 an à l'origine	385 925	291 002	94 922	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 996	187 996		
Dettes fiscales et sociales	101 242	101 242		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	244 378	244 378		
Produits constatés d'avance				
Total	2 095 307	2 000 384	94 922	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	363 032			
(**) Dont envers les associés	102 889			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 100 376 euros.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	53 113
INTERETS COURUS A PAYER	19 106
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	2 513
DETTES PROV./CONGES PAYES	20 125
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	5 000
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	9 657
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	3 830
CHARGES A PAYER	1 964
Divers - charges à payer	71
Total	115 379

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	14 239		
Total	14 239		

**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	16 988
Engagements de crédit-bail mobilier	23 582
Engagements de crédit-bail immobilier	
Cautions Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Cautions Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Cautions Créatis Paris découvert LCL	50 000
Cautions Créatis Audit découvert LC	62 400
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	1 292
Autres engagements donnés	238 692
Total	279 262
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution Mr Bahuon au LCL	65 000
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon au LCL	150 000
Caution de Mr Bahuon à la SG	301 776
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Autres engagements reçus	816 776
Total	816 776
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs				67 125	67 125
Dotations de l'exercice				19 605	19 605
Amortissements				86 731	86 731
Cumul exercices antérieurs				67 125	67 125
Exercice				19 605	19 605
Redevances payées				86 731	86 731
A un an au plus				11 791	11 791
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				11 791	11 791
A un an au plus				11 791	11 791
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				11 791	11 791
Montant pris en charge dans l'exercice				19 605	19 605

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 988 euros

Montant versé de 2016 à 2022 est de 57 077 euros .



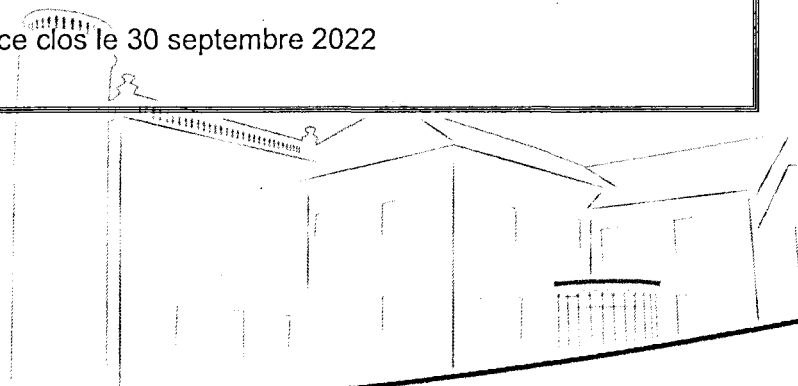
Adresse de correspondance :
63 avenue de la Commune de Paris
91220 Brétigny/Orge
Tél : 01 60 84 56 75
contact@ao2c.fr

« CREATIS GROUPE »

S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022



« CREATIS GROUPE »

**S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS**

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREATIS GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CREATIS GROUPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

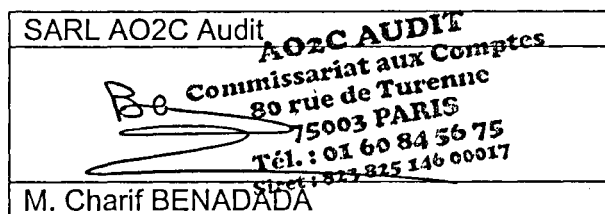
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brétigny sur Orge, le 03 mars 2023



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	26 951	21 520	5 432	6 200
Autres immobilisations incorporelles	32 932	32 932		465
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	452 565	416 422	36 143	63 422
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 323 300		7 323 300	7 323 330
Autres immobilisations financières	71 406	9 744	61 663	61 663
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 907 155	480 617	7 426 538	7 455 079
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	165 111	7 824	157 287	204 088
Fournisseurs débiteurs	26 013		26 013	54 864
Personnel	1 683		1 683	370
Etat, Impôts sur les bénéfices	144 844		144 844	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 042		11 042	15 454
Autres créances	54 222		54 222	154 312
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	13		13	
Charges constatées d'avance	14 239		14 239	26 017
TOTAL ACTIF CIRCULANT	417 217	7 824	409 393	455 155
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 324 372	488 441	7 835 931	7 910 234

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	1 073 000	767 000
Report à nouveau	941	704
Résultat de l'exercice	403 403	306 237
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 740 624	5 337 221
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	385 925	748 956
Découverts et concours bancaires	1 128 528	1 017 078
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 514 452	1 766 034
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	243 961	146 660
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 996	218 688
Personnel	25 125	20 287
Organismes sociaux	33 547	53 487
Etat, Impôts sur les bénéfices		219 789
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	40 605	70 061
Autres dettes fiscales et sociales	1 964	14 003
Dettes fiscales et sociales	101 242	377 628
Autres dettes	416	16 765
TOTAL DETTES	2 095 307	2 573 013
TOTAL PASSIF	7 835 931	7 910 234

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes.

Compte de Résultat

	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 236 649	2 799 240	-562 590	-20,10
Autres produits	2 705	19 624	-16 919	-86,22
Total	2 239 354	2 818 864	-579 510	-20,56
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	470	816	-347	-42,46
Autres achats & charges externes	1 688 243	1 774 998	-86 754	-4,89
Total	1 688 713	1 775 814	-87 101	-4,90
MARGE SUR M/SES & MAT	550 641	1 043 050	-492 409	-47,21
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	11 190	76 575	-65 385	-85,39
Salaires et Traitements	314 032	311 271	2 761	0,89
Charges sociales	155 290	146 966	8 324	5,66
Amortissements et provisions	32 225	74 888	-42 663	-56,97
Autres charges	10	6	5	80,93
Total	512 747	609 705	-96 958	-15,90
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 894	433 344	-395 450	-91,26
Produits financiers	419 102	54 739	364 363	665,63
Charges financières	58 046	57 146	901	1,58
Résultat financier	361 056	-2 407	363 462	NS
Opérations en commun		-18 363	18 363	-100,00
RESULTAT COURANT	398 950	412 575	-13 625	-3,30
Produits exceptionnels	1 012	710	302	42,55
Charges exceptionnelles	469	214	255	119,31
Résultat exceptionnel	543	496	47	9,44
Impôts sur les bénéfices	-3 910	106 834	-110 744	-103,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	403 403	306 237	97 166	31,73

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes



Annexe

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 835 930,72
Chiffre d'affaires	2 236 649,39
Résultat net comptable (Bénéfice)	403 402,83

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENAÏDA
Commissaire aux comptes



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 7 835 931 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 403 403 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.





Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Su l'exercice 2021-2022 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	312 709		252 826	59 884
Immobilisations incorporelles	312 709		252 826	59 884
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	228 555			228 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 455	229	15 673	224 010
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	468 009	229	15 673	452 565
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 323 330		29	7 323 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	71 406			71 406
Immobilisations financières	7 394 736		29	7 394 707
ACTIF IMMOBILISE	8 175 455	229	268 529	7 907 155

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADIA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		229		229
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		229		229
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	252 826	15 673	29	268 529
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	252 826	15 673	29	268 529

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100	139 825	99,98	25 868
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	50 486	99,51	187
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	146 428	99,92	81 435
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	450 120	242 450	99,76	168 305
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000	5 254	98,00	4 180
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

 Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	306 045	1 233	252 826	54 452
Immobilisations incorporelles	306 045	1 233	252 826	54 452
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	175 826	22 209		198 035
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	228 761	5 299	15 673	218 387
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	404 587	27 508	15 673	416 422
ACTIF IMMOBILISE	710 632	28 741	268 499	470 873

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 488 560 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	71 406		71 406
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	165 111	156 192	8 919
Autres	237 804	237 804	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 239	14 239	
Total	488 560	408 235	80 325
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	4 206
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	21 677
Charges sociales - produits à recev	1 163
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	3 807
Total	30 853

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 095 307 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 128 528	1 128 528		
- à plus de 1 an à l'origine	385 925	291 002	94 922	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 996	187 996		
Dettes fiscales et sociales	101 242	101 242		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	244 378	244 378		
Produits constatés d'avance				
Total	2 095 307	2 000 384	94 922	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	363 032			
(**) Dont envers les associés	102 889			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 100 376 euros.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	53 113
INTERETS COURUS A PAYER	19 106
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	2 513
DETTES PROV./CONGES PAYES	20 125
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	5 000
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	9 657
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	3 830
CHARGES A PAYER	1 964
Divers - charges à payer	71
Total	115 379

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	14 239		
Total	14 239		

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	16 988
Engagements de crédit-bail mobilier	23 582
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Caution Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Caution Créatis Paris découvert LCL	50 000
Caution Créatis Audit découvert LC	62 400
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	1 292
Autres engagements donnés	238 692
Total	279 262
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution Mr Bahuon au LCL	65 000
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon au LCL	150 000
Caution de Mr Bahuon à la SG	301 776
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Autres engagements reçus	816 776
Total	816 776
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs				67 125	67 125
Dotations de l'exercice				19 605	19 605
Amortissements				86 731	86 731
Cumul exercices antérieurs				67 125	67 125
Exercice				19 605	19 605
Redevances payées				86 731	86 731
A un an au plus				11 791	11 791
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				11 791	11 791
A un an au plus				11 791	11 791
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				11 791	11 791
Montant pris en charge dans l'exercice				19 605	19 605

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 988 euros

Montant versé de 2016 à 2022 est de 57 077 euros .

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes